

Procès-Verbal

Séance du 5 Juin 2026

L'an 2026 et le 5 Juin à 18 heures 15 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur NEVEU Joseph, Maire.

Présents : M. NEVEU Joseph, Maire, Mmes : CUZZI Corinne, GUAIS Angélique, HEULOT Françoise, HUREL Justine, MARGOTTIN Anna, RACAPÉ Mélissa, MM : BOUY Pierre, MORLIER Guillaume, PIHOUS Arnaud, TRICOT Nicolas

Excusés ayant donné procuration : Mme VANDESTICK Camille à M. MORLIER Guillaume, MM : CATILLON Vincent à M. BOUY Pierre, GESLIN Serge à M. TRICOT Nicolas, QUINIO Philippe à M. NEVEU Joseph

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 11

Date de la convocation : 26/05/2026

Date d'affichage : 26/05/2026

Acte rendu exécutoire

après dépôt en Préfecture
le : 12/06/2026

et publication ou notification
du : 12/06/2026

A été nommé(e) secrétaire : M. MORLIER Guillaume

Objet(s) des délibérations

SOMMAIRE

2026-62 : Élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

2026-62 : Élection des délégués et suppléants en vue de l'élection des sénateurs

Vu le décret no 2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire du ministère de l'intérieur NOR : INTP2611651C relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de :

Mesdames Justine HUREL, Anna MARGOTTIN, Mélissa RACAPÉ, Monsieur Joseph NEVEU.

La présidence du bureau est assurée par le maire.

b) Les candidatures enregistrées :

Monsieur le maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.

Le maire indique que doivent être élus trois délégués et trois suppléants.

Sont candidates en tant que délégué titulaire les personnes suivantes : Joseph NEVEU, Serge GESLIN, Philippe QUINIO.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

c) Élection des délégués

Ont obtenu :

- Monsieur Joseph NEVEU : 15 voix
- Monsieur Serge GESLIN : 15 voix
- Monsieur Philippe QUINIO : 15 voix

Messieurs NEVEU, GESLIN, QUINIO ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

d) Les candidatures enregistrées :

Sont candidates en tant que délégué suppléant les personnes suivantes : Nicolas TRICOT, Angélique GUAIS, Guillaume MORLIER.

Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 15
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 15
- majorité absolue : 8

e) Élection des suppléants

- Monsieur Nicolas TRICOT : 15 voix
- Madame Angélique GUAIS : 15 voix
- Monsieur Guillaume MORLIER : 15 voix

Madame GUAIS Angélique, Messieurs Nicolas TRICOT et Guillaume MORLIER ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

A l'unanimité (pour : 15 contre : 0 abstentions : 0)

Séance levée à: 18 :36

En mairie,
Le 8 juin 2026

Le Maire,
Joseph NEVEU

Le Secrétaire de séance,
Guillaume MORLIER

